



**Société d'économie Mixte**  
**« ASSAINISSEMENT DES EAUX DE TAHITI »**  
**VAITAMA**

BP 130 345 – 98 717 Punaauia  
Tél : 40 50 94 50 – email : contact@vaitama.pf  
Société d'Economie Mixte au capital de 178 070 000 F.CFP  
R.C. N° 0086B - N° TAHITI : 545301 code APE 410Z

**DEMANDE DE DEVERSEMENT ORDINAIRE**  
**AU RESEAU PUBLIC DE COLLECTE DES EAUX USEES**

Je soussigné(e) (nom et prénoms) : .....  
Tel : .....  
Portable : .....  
Email : .....

demeurant à :  
Adresse géographique .....  
Adresse postale .....  
agissant en qualité de.....

demande que:

- mon domicile ..... sis à .....
- l'immeuble (logement collectif).....sis à.....  
nombre d'appartement.....
- le lotissement ..... sis à.....  
nombre de lot individuel.....
- le lotissement comprend des immeubles en plus des lots individuels, veuillez l'indiquer ci-dessous :  
le lotissement .....sis à .....  
comprend :
- |                  |                    |
|------------------|--------------------|
| .....            | lots individuels   |
| l'immeuble ..... | ..... appartements |
| l'immeuble ..... | ..... appartements |
| l'immeuble ..... | ..... appartements |
- autre ..... sis à .....

soit raccordé au réseau public d'assainissement collectif territorial à Punaauia.

Je m'engage à fournir les plans de récolement de mon installation. Ces derniers indiqueront le tracé, le diamètre, la pente de la canalisation ainsi que l'emplacement des regards ou d'autres dispositifs notamment de pré traitement.<sup>1</sup>

Je m'engage à mettre en place un compteur général d'eau de classe C.

Je m'engage à faire réaliser un contrôle de conformité dès que le raccordement sera effectif avant déversement des eaux usées.

Je m'engage à m'acquitter de la participation financière à l'assainissement collectif (PFAC) dans les conditions prévues par le règlement de service d'assainissement.

Je m'engage à me conformer en tous points au présent règlement du service d'assainissement dont je reconnais avoir reçu un exemplaire.

Fait à..... le.....

Signature à faire précéder de la mention « Lu et approuvé »

<sup>1</sup> Ne concerne que les immeubles et les lotissements (logements collectifs)